17.

ESSAI

SUR

LA ROUGEOLE.

Tribut académique présenté à l'Ecole de Médecine de Montpellier, pour dernier examen de Médecine, le 30 Thermidor an dix (18 Août 1802);

Par LOUIS-JOSEPH JULIEN, de St.-Jean-de-Bruel, Département de l'Aveyron.

Medico diligenti, priusquàm conetur ægro
Adhibere Medicinam, non solùm morbus ejus,
Cui mederi volet, sed etiam consuetudo valentis,
Et natura corporis cognoscenda est.

CICER. de orat. L. II. Cap. 186.

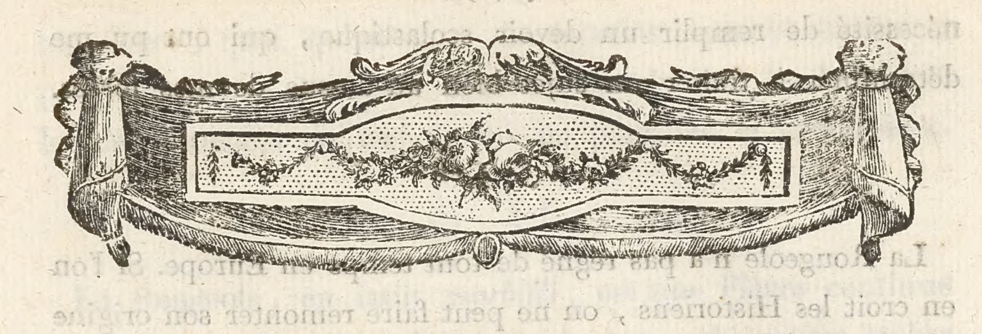
A MONTPELLIER,
DE L'IMPRIMERIE DE J. G. TOURNEL NEVEU, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, PLACE DE LA COMMUNE, N.° 216.

AN X.

AUX
AUTEURS DE MES JOURS,
ET
A UN ONCLE CHÉRI.

Qu'il est doux pour moi de pouvoir vous offrir en ce jour ce foible Essai de mes études dans l'art de guérir! Acceptez-le comme l'hommage de mon respect et le tribut de ma reconnoissance.

L. J. Julien.



ESSAI

SUR LA ROUGEOLE.

S'IL est des maladies qui méritent d'attirer plus particulièrement l'attention des Médecins, ce sont sans doute celles qui attaquent l'espèce humaine dans le premier âge de la vie ; époque où la Nature moins active résiste avec moins de vigueur aux causes morbifiques, et semble exiger davantage les secours de l'art. La partie de la Médecine qui a pour objet les maladies des enfans est donc la plus importante aux yeux du Philosophe, du Médecin, de l'Homme d'État, du Philantrope. Je n'ai encore des droits qu'au dernier de ces titres ; et c'est seulement l'amour de mes semblables, et la

nécessité de remplir un devoir scolastique, qui ont pu me déterminer à traiter un sujet bien au-dessus de mes forces.

I.er

La Rougeole n'a pas régné de tout temps en Europe. Si l'on en croit les Historiens, on ne peut faire remonter son origine que vers le commencement du septième siècle, et au temps de *Mahomet*. *Freind* (1) dit que, selon les apparences, elle est née à la même époque que la Petite-vérole ; et qu'*Avicenne*, qui a décrit cette dernière maladie, appelle, avec assez de raison, la Rougeole, *variola cholerica*. Elle étoit si mauvaise, dans son origine, que presque tous ceux qui en étoient attaqués en mouroient. C'est pourquoi les premiers qui la décrivirent l'appellèrent *morbilli*. Si lors de son apparition en Europe, elle a été aussi meurtrière que le disent les Historiens contemporains, il est clair qu'elle a aujourd'hui bien perdu de son intensité par le laps du temps.

Sauvages a interprété le mot *morbilli*, et l'a considéré comme un terme propre à exprimer plusieurs maladies, et non comme exprimant l'idée d'une maladie grave et meurtrière.

Le silence d'*Hippocrate*, et de tous les Médecins anciens qui lui ont succédé, jusqu'à *Rhazès* et *Avicenne*, sur le compte de la Rougeole, prouve que cette maladie étoit inconnue

(1) Hist. de la Méd. p. 203.

aux Grecs, quoi qu'en aient dit certains Auteurs modernes pour prouver le contraire. Il paroît certain que les Arabes et les Mahométans en ont donné les premiers la description.

§. II.

La Rougeole, en latin *morbilli*, est une Fièvre continue exanthémateuse qui produit, sur la peau, de petites taches rouges, purpurines, ou livides, distinctes, semblables à des piqûres de puce, s'élevant superficiellement sur la peau, et ne suppurant point comme les pustules de la Petite-vérole, paroissant vers le quatrième jour, et se dissipant d'ordinaire vers le neuvième. Elle est accompagnée de fièvre, de toux, d'éternuement, de pesanteur de tête, souvent de diarrhée et de vomissement, qu'on regarde comme épidémique et contagieuse, et qui est accompagnée quelquefois de malignité. Cette maladie est propre à l'enfance, assez rare dans l'âge adulte; cependant les personnes qui n'en ont pas été atteintes dans leur bas âge peuvent y être sujettes, même dans un âge avancé.

Certains Auteurs ont dit qu'il y a une autre Rougeole qu'on appelle *boutonnée*, parce que les pustules s'élèvent en petits boutons semblables à ceux de la Petite-vérole, avec cette différence qu'ils ne viennent pas à suppuration; cette espèce est rare, et ne paroît due qu'à quelques circonstances particulières que les Praticiens n'ont pas eu le temps ou l'occasion d'analyser et d'approfondir.

§. III.

La Rougeole a quelque affinité avec la Petite-vérole : elles nous ont été toutes deux apportées de l'Orient, et, à ce qu'il paroît, dans le même temps ; elles sont toutes deux contagieuses et épidémiques. L'on n'est attaqué de l'une et de l'autre qu'une fois en la vie. Les diverses épidémies de la Variole sont presque toujours précédées de la Rougeole ; la majeure partie des prodromes et des symptômes précurseurs de ces deux maladies ont la plus grande ressemblance. *Gontar* (1) ajoute que ces deux maladies attaquent quelquefois en même-temps le même sujet, mais que ces cas sont extrêmement rares.

Malgré la grande affinité qui paroît régner entre ces deux maladies, il est facile de les différencier.

La Rougeole paroît le plus communément au Printemps, et disparoît en Eté ; tandis que l'épidémie varioleuse commence en Eté, se continue en Automne, et se termine en Hiver, à moins que la contagion ne se soit manifestée par l'effet de l'infection qui résulte de l'inoculation (2). Dans la

(1) Traité de la Petite-vérole.

(2) On sait que les Inoculations continuelles qui se font dans les Villes, et même dans certaines contrées y entretiennent constamment et dans toutes les saisons, la Petite-vérole. Dans les pays où on n'a pas su jouir des bienfaits de l'inoculation, les Varioles y viennent quelquefois de 4 en 4, de 5 en 5, de 6 en 6 ans.

Rougeole la tumeur est diffuse, et dans la Variole elle est circonscrite. La Petite-vérole a quatre temps ou époques bien marquées (1). Ordinairement le premier temps est de quatre jours durant lesquels le malade est dans l'oppression, larmoyant, toussant, ayant le gosier irrité, ce qui rend la voix rauque; le second temps de la maladie dure trois jours. Il y a des cas où le premier temps n'est que de 36 heures; on en voit d'autres où le premier temps étant de quatre et même de cinq jours, le second n'est que de 36 heures.

La Rougeole est rarement fatale par elle-même, quand elle est bien traitée; mais la Petite-vérole se présente souvent avec des symptômes si graves, que tous les secours de l'art deviennent insuffisans.

C'est, je crois, à tort que certains Auteurs ont dit que la Rougeole paroît être à la Petite-vérole, ce qu'est l'érysipèle au phlegmon. Les symptômes qui précèdent l'éruption de ces deux maladies sont bien à-peu-près semblables dans cette première période, excepté que la toux est plus considérable dans la rougeole; qu'il y a des éternumens, un écoulement pituiteux par le nez. Les exanthêmes qui paroissent le quatrième jour, après avoir hérissé la peau, se terminent par la desquammation. Ils sont d'ailleurs plus tardifs que ceux

(1) Ces temps sont l'invasion, l'éruption, la suppuration et la dessiccation; tandis que la Rougeole n'en a que trois, qui sont l'invasion, l'éruption et la desquammation.

de la Petite-vérole (1). Mais l'érysipèle diffère de la Rougeole par sa cause, en ce que celle-ci est due au sang et l'érysipèle est due à la bile.

Il paroît également que les principes généraux pour la formation des exanthêmes sont les mêmes dans ces deux maladies, excepté toutefois la suppuration et la fièvre secondaire, qu'on n'observe pas dans la Rougeole comme dans la Variole. C'est ce qui a pu jeter quelque obscurité sur le diagnostic de ces deux maladies (2).

§. I V.

La Rougeole se montre le plus souvent, avons-nous dit, au Printemps (3), porte avec elle un certain rapport avec le génie de la constitution, des saisons et des vents; elle participe aux diathèses, que les météores, les saisons et les climats déterminent sur nous; cependant il est prouvé que dans tous les cas, elle tient plus du génie inflammatoire que la Petite-vérole, dans le temps même où elles règnent ensemble,

---

(1) La cause du phlegmon étant due à la diathèse sanguine, forme une maladie phlogistique; tandis que l'érysipèle est une maladie dépendante de la bile.

(2) Une autre cause qui a pu donner lieu à cette méprise, c'est qu'on les a vues survenir dans le même temps, se succéder, et entrer, si on peut le dire ainsi, l'une dans l'autre. Il en a été souvent de même entre la Rougeole et la Fièvre scarlatine qu'on a vues également se marier ensemble.

(3) Epoque des maladies phlogistiques.

et

et que celle-ci, à son tour, tient plus de l'âcreté et du *lentor*.

Il y en a qui ont prétendu que l'on ne l'éprouvoit qu'une fois dans la vie, c'est le sentiment de *Rosen*; mais *Chambon*, et, avant lui, *Muller* (1) et *Home* ont prouvé qu'on pouvoit l'avoir plusieurs fois.

Le premier dit avoir vu à l'hôpital-général de Paris, plusieurs enfans qui en ont été atteints deux années consécutives. *Targioni-Tozzeti* observa en 1749, 1750 et 1751, dans des Rougeoles épidémiques anomales qui régnèrent à *Florence*, qu'il y eut plusieurs personnes qui furent attaquées plus d'une fois de la Rougeole, et que ces maladies se caractérisèrent bien toutes les fois que ces sujets les éprouvèrent.

§. V.

Toutes les Rougeoles dans une épidémie ne se présentent point avec cette simplicité bénigne qui a lieu chez certains individus; et c'est ce qui a fait que ces Auteurs les ont divisées en bénignes et en malignes; en Rougeoles simples et en Rougeoles compliquées. Autant la bénigne se guérit naturellement, ou au moins très-facilement, autant la dernière est dangereuse et de difficile curation. Je ferai en temps et lieu l'exposition des symptômes des Rougeoles simples, bénignes et malignes; et quant à celles qui sont compliquées, j'ai vu dans la majeure partie des Auteurs que j'ai consultés, que la fièvre putride des premières voies précède souvent la Rougeole et

---

(1) Ephem. German. Cent. 5 et 6. obs. 58. pag. 90.

quand la fièvre putride complique la Rougeole, l'éruption est très-pénible, souvent même impossible, et le malade périt subitement à l'époque de l'éruption.

La mollesse du pouls, la durée de la fièvre après l'éruption, caractérisent cette Rougeole compliquée. Dans ce cas les exanthêmes sont mous, diffus, peu proéminens, et pâles, s'il y a du visqueux. La diathèse phlogistique ne les complique pas autant dans tout le midi, que la diathèse bilieuse. On observe que les exanthêmes, les aphtes et les ulcères putrides au gosier, y sont plus communs que dans les pays montagneux, froids et secs, et sur-tout chez les hommes faits, lorsque la Rougeole se prolonge jusqu'à l'Eté.

§. VI.

Les symptômes précurseurs de la Rougeole sont des accès alternatifs de froid, de chaud et de mal-aise, le premier jour; Le second, il y a anorexie, la langue est blanche et humectée, toux briève, tête pesante, yeux rouges, chargés et larmoyans; les larmes sont âcres, les yeux ne peuvent pas supporter l'impression de la lumière, il y a aussi gonflement aux paupières, assoupissement, coriza, douleurs de poitrine, souvent vomissement ou cours de ventre et quelquefois l'un et l'autre chez les enfans, sur-tout chez ceux dont les selles sont verdâtres: tous les malades, avant l'éruption, ont des démangeaisons plus ou moins fortes à la peau, avec des inquiétudes, des saignemens du nez, de grandes douleurs des reins, etc.

Mayersback a observé en 1754 et en 1755, à Prague, deux épidémies de Rougeole, durant lesquelles les enfans furent très-sujets à la diarrhée, et il observa que ceux qui n'en étoient point attaqués, devenoient sourds « pendant plusieurs jours, » que ce symptôme diminuoit proportionnellement à l'éruption » qui étoit très-tardive (1). » Les enfans auxquels on tiroit du sang, n'avoient souvent aucune éruption, et ils devenoient sourds. L'Auteur ajoute que les rafraîchissans et les adoucissans firent beaucoup de mal.

§. VII.

Vers le quatrième et quelquefois vers le cinquième jour de la maladie, il paroît des taches sur le front, qui ont quelque ressemblance avec des piqûres de puce: Ces taches se montrent ensuite sur la poitrine, et finissent par couvrir les extrémités; elles se confondent ensemble par leur périphérie, et forment de grandes plaques rouges de différentes figures, elles sont composées de petits boutons rouges, fort serrés, qui s'élèvent un peu plus haut que la superficie de la peau. On les sent, et on a quelquefois de la peine à les voir. Le sixième ou le septième jour elles pâlissent, se dessèchent, l'épiderme se détache, la peau devient rude et vers le 9.e jour le corps semble saupoudré avec du son, par le détachement de l'épiderme qui tombe par écailles.

---

(1) Journ. de Méd. Tom. 4. pag. 151.

Selle a observé que l'épiderme ne tomboit pas toujours par écailles ; que les pustules disparoissoient quelquefois d'une manière insensible, lorsque la constitution des malades étoit bonne.

Quoique les pustules de la Rougeole ne suppurent pas, la répercussion est cependant très-souvent suivie d'une métastase purulente, qui ne provient ni de l'inflammation, ni de l'exulcération des parties.

Selle a encore remarqué que l'éruption tardive de la Rougeole, précédée de vomissement et de diarrhée, étoit un signe de la saburre bilieuse ; que les taches rouges annonçoient presque toujours un état inflammatoire ; les pâles un défaut de forces, et les plombées une tendance à la putridité.

§. VIII.

On a lieu de soupçonner que la Rougeole ne doit pas être bénigne, l'orsque l'éruption ne se fait pas exactement le quatrième jour et qu'elle se manifeste plutôt ou plus tard. On l'a vue quelquefois se faire jour trois ou quatre jours en deçà ou en delà de cette époque, lorsqu'elle se montre sur les épaules avant de paroître sur le visage. Tous les symptômes sont plus violens, lorsque la Nature est forte et vigoureuse ; mais lorsqu'elle est foible le pouls est lent, petit ; il y a oppression ; la respiration est précipitée ; les urines sont crues, pâles : le délire, les soubressauts des tendons et autres symptômes de spasme viennent ensuite : la toux, au lieu de disparoître après l'éruption,

augmente. De tous les symptômes de la Rougeole, la toux très-forte est sans contredit le plus dangereux, parce qu'il annonce souvent l'inflammation des poumons et la vomique. Il est très-vraisemblable que cette toux vient de ce que le principe morbifique s'est porté en partie sur le poumon, et que le sang se charge d'une espèce d'humeur dartreuse ; peut-être même pue les urines ne la charrient pas. En ce cas, cette toux est beaucoup plus dangereuse ainsi que quand la poitrine a été précédemment affoiblie.

Il est de règle que la Rougeole est plus grave dans les plaines humides, que dans les cantons secs et élevés. On l'a vue à Stockolm, à Londres, à Hambourg, et particulièrement à Vienne, être très-funeste. Celle sur-tout qui régna à Vienne (s'il faut en croire *Chambon* (1)) en 1732, fit mourir du troisième au quatrième jour, tous les sujets qui en étoient attaqués, de la gangrène à la gorge.

Il y a des épidémies de Rougeole qui sont d'une malignité extrême. En 1669, il régna en Norwege, dans les jours caniculaires, une Rougeole qui enlevoit les adultes et les enfans, sur-tout des pauvres. Tous ceux qui employèrent le miel en boisson pour aider l'éruption, sans avoir égard à la malignité, périrent misérablement par la diarrhée ou par les convulsions. Les aphtes gangréneux, qui survenoient à la bouche chez la plupart des malades, étoient si rongeans, qu'ils corrodoient en très-peu de temps les parties molles, et

(1) Traité des maladies des enfans.

ensuite les parties dures des machoires. Chez quelques-uns la machoire inférieure tomba totalement. Pour s'opposer aux progrès de la gangrène, les Chirurgiens furent obligés d'enlever les gencives avec l'instrument tranchant ou de les détruire avec les caustiques (1).

La Rougeole en général a une courte durée, et ne tue pas souvent par elle-même ; mais elle est très-meurtrière si elle se complique et si elle prend un caractère de malignité.

§. IX.

La Rougeole disparoît du huitième au neuvième jour; vers le sixième, c'est-à-dire, deux jours après l'éruption, les taches qui étoient rouges prennent une couleur pâle, d'abord sur le visage, et de là sur les parties où elles s'étoient montrées les premières, et ensuite elles disparoissent de ces parties dans le même ordre: Cependant *Morton*, a vu dans certaines Rougeoles malignes les symptômes de l'éruption se continuer jusqu'au dix-septième, et même jusqu'au vingtième jour.

Il observoit alors que l'humeur se déposoit à la peau, dans certains espaces seulement, et qu'elle parcouroit de cette manière toute l'étendue du corps ; que pendant cette éruption prolongée, différens symptômes, et sur-tout ceux qui résultent de l'affection des organes de la respiration mettoient les malades dans un danger continuel de perdre la vie.

Il n'est malheureusement que trop vrai que la Rougeole

---

(1) Ephemer. German. décad. 1.e, année 2. obs. 35. pag. 60.

se termine par une affection de poitrine, ou par la diarrhée; ces deux funestes symptômes ont souvent lieu, s'il se fait une rentrée subite des boutons; si le délire, la pâleur des boutons ont lieu avant le sixième ou le septième jour; si les foiblesses, les vomissemens, les angoisses, la difficulté d'avaler accompagnent cet état. Les taches pourprées qui naissent avec l'éruption, l'enrouement, la toux sèche, l'ardeur interne de la poitrine, la trop grande rougeur des taches, font craindre une terminaison funeste; et si la rougeur trop grande des taches est généralement regardée comme mauvaise, leur lividité est encore pire.

La fièvre qui subsiste encore le neuvième jour, et plus tard, est mauvaise. La difficulté d'avaler sans tuméfaction à l'intérieur ni à l'extérieur du gosier est un très-mauvais symptôme. *Winclerus* (1) rapporte que de deux frères atteints de la Rougeole, l'un mourut le troisième jour, et l'autre quelques jours après, par une suite de ce mauvais symptôme, que cet Auteur regarde comme très-malin.

Les dissections des cadavres des personnes mortes de la Rougeole, ont montré les viscères de la poitrine et du bas-ventre couverts de pustules semblables à celles qui s'élèvent sur la peau; on a vu les viscères couverts de tubercules, des abcès au cerveau, les poumons suppurés, l'épiploon pourri et détruit, etc. etc.

Quoique la Rougeole commence à disparoître, ainsi que

(1) Ephem. German. Déc. 1. année 6 et 7. obs. 42.

nous l'avons dit, vers le neuvième jour, néanmoins la fièvre et la difficulté de respirer continuent, sur-tout si le malade a été mis à un régime échauffant. Les taches pétéchiales qui surviennent alors, tiennent presque toujours à la même cause; il en est de même du cours de ventre excessif, c'est un symptôme qui non-seulement accompagne souvent la Rougeole maligne, mais encore qui met le malade dans le plus grand danger. L'époque ordinaire de la disparition des boutons est souvent fatale pour ceux qui ont des Rougeoles malignes. La majeure partie des sujets qui meurent sont emportés par une fluxion de poitrine.

Suivant *Stoll*, plus l'éruption est tardive, plus la maladie est bénigne. Ce signe favorable est commun à la Rougeole, à la Petite-vérole, et à la majorité des maladies exanthématiques.

La moiteur de la peau, une transpiration abondante, un flux de ventre modéré, la respiration libre, une toux humide et rare, suivie de crachats, sans enrouement, sont regardés, par tous les bons Praticiens, comme des signes favorables.

On a également observé que la Rougeole qui dans son début s'accompagne de symptômes vraiment inflammatoires, n'est pas si dangereuse à beaucoup près, que celle dont le caractère se reconnoît à la prostration des forces, à la foiblesse du pouls, à la pâleur des taches ou à leur couleur plombée, aux autres signes d'une lésion extrême de la gorge et des poumons, et aux ravages qui en sont l'effet.

§. X.

Quel est le but qu'on se propose dans le traitement de la Rougeole ? C'est, si je ne me trompe, de la pallier, ou du moins d'en adoucir la violence; parce qu'il n'est pas au pouvoir de l'art de la faire avorter, d'en abréger le cours, et qu'il faut nécessairement qu'elle parcoure ses périodes.

D'après cela si elle attaque un individu chez lequel la diathèse phlogistique prédomine, si l'éruption est difficile, on peut placer avec avantage la saignée, qui ne manque pas, dans ce cas, de la faciliter. La saignée est en général inutile, dans la Rougeole très-bénigne; mais pour si peu que la fièvre et les autres phénomènes de la pyrexie soient un peu intenses, la saignée convient. Il ne faut pas perdre de vue, généralement parlant, que la Rougeole est une maladie inflammatoire, sans aucune évacuation sensible de matière critique; que la difficulté de respirer, la toux et l'oppression sont des symptômes qui l'accompagnent toujours.

Méad prescrit impérativement la saignée, et ne semble pas même excepter de ce grand moyen médicinal les sujets foibles, en quoi je pense qu'il a tort. Au rapport de *Rosen*, un ami de *Méad* lui demandoit un jour comment il devoit s'y prendre pour qu'il ne mourût entre ses mains aucun sujet atteint de la Rougeole; *Méad* lui répondit sincérement: qu'il faisoit toujours saigner, parce qu'il craignoit toujours l'inflammation des poumons: quelque temps après, ce Médecin alla revoir *Méad*.

pour le remercier de ce qu'en suivant son avis, il avoit sauvé tous ses malades. Moins enthousiaste que *Méad* et ses sectateurs, je pense que pour se déterminer à saigner, il faut se conduire d'après les principes généraux, et ne pratiquer cette opération que dans le cas de pléthore vraie, suivant l'âge, le sexe, la saison, la violence de la fièvre, celle de la toux; de l'oppression, lorsqu'il y a suppression des menstrues, ou de quelqu'autre évacuation, etc. etc. (1).

Si la Rougeole porte ses effets sur le système pulmonaire lors de l'éruption; ou s'il y avoit répercussion ou métastase sur cette partie, non-seulement il faudroit administrer la saignée, mais encore faire usage de tous les autres moyens anti-phlogistiques; ces cas exceptés, les autres anti-phlogistiques ont des bornes: (il convient de se rappeler qu'ils sont peu propres à pousser vers la peau, et à faciliter l'éruption (2).)

---

(1) La saignée est principalement utile pendant le premier et le second stade de la Rougeole, lorsqu'elle a lieu dans le printemps, qu'elle s'accompagne de la diathèse phlogistique, et lorsque la constitution atmosphérique a été froide et sèche sur la fin de l'Hiver.

(2) Beaucoup de Praticiens les recommandent, et les placent après la saignée indistinctement dans tous les cas; mais d'autres préfèrent alors l'usage des légers diaphorétiques tempérés. Ils prétendent qu'il ne faut pas donner des remèdes inactifs et rafraîchissans, parce qu'au lieu de favoriser l'éruption, on la retarderoit. Il faut souvent, dans la Rougeole, faire comme le savant *Fouquet*, c'est-à-dire, mettre d'accord *Sydenham* et *Morton*, en précisant les cas dans lesquels les échauffans sont préférables aux rafraîchissans, et ceux-ci aux échauffans.

Il ne faut pas non plus employer des remèdes trop chauds; parce qu'ils pourroient enflammer le poumon ou tout autre organe ; ou bien ils pourroient causer une éruption sur les parties internes. Les diaphorétiques doux, tels que le thé mêlé dans une tisanne adoucissante, les fleurs de sureau, la scabieuse, les fleurs de coquelicot, la racine de scorsonère ; etc. on peut y joindre les décoctions de réglisse, d'althea, de nimphea, de graine de lin, de riz, l'eau de veau, de poulet, des émulsions, etc. Outre les boissons copieuses, il y a encore beaucoup d'Auteurs qui veulent qu'on y joigne le nitre (nitrate de potasse) pour les adultes, et qu'on rende ces boissons légèrement camphrées.

Les acides, quoique indiqués, à raison de la nature de la maladie, ne doivent trouver que rarement leur application ; parce qu'ils peuvent donner une activité singulière à la toux.

L'air doit être tempéré : la chaleur du lit est souvent trop forte, sur-tout lorsque la fièvre est extrême, que le malade est dans le délire. Alors il faut l'exposer à l'air extérieur, qui, en modérant la fièvre, facilite l'éruption (Voyez ce que dit *Sydenham* de son efficacité dans la petite-vérole) ; mais si, s'étant trop exposé à l'air, la fièvre a diminué à un point tel que l'éruption ne puisse pas se faire, il faut alors remettre le malade dans son lit, lui donner même un peu de vin, ou tout autre cordial, afin de provoquer l'éruption.

Tous les excès sont vicieux ; trop de sommeil ou trop de veille peuvent aggraver les symptômes de la maladie qui nous

occupe; Cela doit être ainsi, toutes les fois qu'ils s'éloignent trop de leur état naturel.

Le travail ne peut guère être recommandé non plus que l'exercice: le repos paroît nécessaire et préférable.

Les excrétions retenues sont sans doute préjudiciables; mais celles que l'on évacue trop, le sont encore plus. Le devoir du Médecin consiste à exciter les premières et modérer les secondes.

Les passions vives de l'ame sont toujours nuisibles dans la Rougeole, et je n'en excepte pas même celles qui se rapportent à la joie.

Le grand *Sauvages* loue le traitement que *Gontard* expose (1), et qui consiste à saigner, à faire vomir, et à purger de deux jours l'un; à donner des béchiques dans l'intervalle, et des anodins le soir. D'après une autorité aussi respectable, je me garderai bien de prononcer contre l'efficacité de cette méthode; mais ce ne seroit que le temps et l'expérience qui pourroient me déterminer en sa faveur, attendu que ce n'est pas celle qui m'a été enseignée par les Illustres Professeurs de cette Ecole. Il paroît que purger un jour et l'autre non, quel que soit le temps d'une maladie exanthématique, et quelle que soit la voie de solution que la Nature se choisit pour rejeter au-dehors le principe morbifique, est une façon d'agir qui n'est pas celle du jour. *Gontard* auroit dû dire quelles raisons particulières il avoit pour se conduire ainsi.

---

(1) Journ. de Méd. ann. 1758. p. 338.

Dans les cas d'embarras gastriques et bilieux dans les premières voies, et dans celui où la diathèse bilieuse prédomine, on emploie avec avantage les évacuans par haut et par bas, suivant que la turgescence se montre pour l'une ou l'autre voie. Il est certain que l'émétique peut être continué après les premières évacuations, et donné à petites doses, tant pour faciliter l'éruption, que pour la soutenir.

Si la maladie avoit une grande tendance à la putridité, il faudroit abandonner tous ces moyeus, pour passer sans délai à l'usage des antiseptiques, auxquels, dans le cas de foiblesse, on joindroit les cordiaux, le kina, la serpentaire de Virginie, et sur-tout les vésicatoires.

Cependant *Mayersback* rapporte (1) que dans les épidémies de Rougeole, qui eurent lieu à Prague, en 1754 et 1755, ceux qui voulurent hâter l'éruption, lorsqu'elle ne se faisoit pas au temps convenable, par les épispastiques et les cordiaux, changèrent la maladie en pourpre et en fièvre maligne, et que les malades mouroient dans huit jours.

Il en est du traitement de la Rougeole comme de celui de la Petite-vérole: c'est sur-tout aux complications qu'il faut avoir égard. Les Rougeoles bénignes sont ordinairement simples; mais les malignes ne le sont jamais.

Rosen dit (et il me paroît que c'est avec raison) qu'on doit principalement diriger le traitement d'après la couleur des pustules. D'après cela, si elles sont rouges et bien en-

---

(1) Journal de Médecine, Tom. 4. pag. 153.

flammées, il faut insister sur les tempérans; si elles sont pâles, affaissées et menaçant de gangrène, il faut ordonner les excitans, et y joindre le camphre, qui est, selon cet Auteur, le remède par excellence.

Il ne faut pas, je pense, perdre de vue les symptômes majeurs, tels que la toux et la diarrhée, ainsi que les différentes voies d'évacuation qu'affecte de choisir la Nature; tels, par exemple que l'hémorragie du nez, etc.

La toux sera modérée par la saignée, si rien ne la contre-indique. On fera respirer plusieurs fois par jour au malade la vapeur de l'eau chaude, celle de la décoction des plantes émollientes et mucilagineuses. On donnera des loochs simples et composés; des tisannes béchiques, pectorales et mucilagineuses. On peut aussi, à moins de contre-indication, associer le kermès minéral aux loochs pectoraux. Ce dernier remède, par sa vertu puissamment incisive, délivre le poumon de ces matières visqueuses qui l'engorgent et les fait passer par la transpiration pulmonaire, ou par la transpiration cutanée.

Les inflammations de poitrine, dans le cours de la Rougeole, s'il faut en croire *Chambon*, viennent du défaut d'attention des Praticiens, qui ne s'opposent point au dépôt de la matière critique sur les poumons. Mais il ne faut pas croire cette règle trop générale, puisque les péripneumonies ont souvent lieu malgré les traitemens les plus méthodiques.

Lorsque les miasmes se sont portés sur les poumons, il

faut observer si les urines déposent ou non : si elles sont claires et sans dépôt, la maladie est plus dangereuse.

Glass (1) a très-bien dit, que dans les maladies des viscères, lorsque les urines sont claires, l'âcre qui devoit être évacué se porte sur les poumons, les enflamme, et que dans ce cas les vésicatoires sont des remèdes souverains ; qu'il faut bien distinguer les circonstances où l'âcre devroit se dissiper par les urines, des cas d'âcreté essentielle, où les vésicatoires seroient très-nuisibles.

Lorsqu'il y a, non des indices, mais les preuves de l'existence d'une vraie péripneumonie, il faut saigner, et même insister sur ce moyen, si rien ne le contre-indique formellement ; appliquer ensuite un large vésicatoire sur l'endroit douloureux ; et après cela, faire usage des adoucissans, qui, quoiqu'ils ne soient point pectoraux spécifiques, sont au moins très-efficaces pour adoucir et invisquer l'humeur âcre de la Rougeole. On peut donner, par exemple, une tisanne pectorale nitrée, avec la gomme adragant. On a aussi retiré de bons effets de la vapeur de l'eau chaude très-long-temps continuée, ainsi que je l'ai déjà proposé.

Les absorbans sont encore très-bons, pour les enfans ; ils sont à leur égard, comme le remarque très-bien *Harris*, ce que les narcotiques sont pour les adultes.

Dans les toux invérérées qui ne cèdent point à mesure que la Rougeole parcourt ses périodes, on doit mettre en

---

(1) *Comment. de febribus, de vesicantibus.* pag. 185.

usage le régime végétal, le lait d'ânesse, un air pur, l'équitation, qui sont des moyens propres à prévenir la pulmonie; mais l'application des exutoires aux jambes et aux bras doivent coïncider avec les autres moyens pour débarrasser le poumon et dépurer la masse générale des humeurs.

Dans les adultes l'opium peut beaucoup convenir ; il a une vertu diaphorétique *in recessu*, sur laquelle *Ethmuller* a fait une bonne Dissertation. Il peut sur-tout convenir lorsque l'éruption est difficile, lorsqu'il y a des affections nerveuses. Pour les femmes, on peut ajouter les anti-hystériques à l'opium, et sur-tout le nitre et le castoreum; mais si elles ont leurs règles ou les vuidanges, il faut, autant que possible, s'abstenir de l'opium, parce que, dans ce cas, l'application en est très-difficile : il est presque toujours nuisible, lorsque l'affection est vraiment inflammatoire.

Dans le cas de diarrhée excessive, le sirop de diacode est une des meilleures préparations d'opium que l'on puisse donner. *Tissot* a obtenu de bons effets, dans un cas d'ardeur, de chaleur et de sécheresse de poitrine, des bains tièdes, des vapeurs d'eau chaude et du lait en grande quantité. Il faut observer, et respecter même jusqu'à un certain point, les flux que la Nature affecte de choisir dans la Rougeole.

L'hémorragie du nez, par exemple, est très-bonne si elle est modérée et qu'elle dissipe le mal de tête ou le délire, s'il y en a ; mais si elle est trop forte, il faut tâcher de la calmer, par deux sortes de moyens, ou par les calmans directs dont l'usage est plus sûr, ou par les acides minéraux

et

et si elle est en trop petite quantité, quoique nécessaire, on peut l'augmenter en irritant les narines, ou en appliquant des sangsues aux tempes.

Les bains de pieds, les ligatures des parties inférieures, quoique mises au dernier rang par certains Praticiens, et même rejetés, pour ainsi dire, de la pratique de la Médecine, tendent singulièrement à abattre la fièvre, à diminuer les douleurs de tête et de poitrine, et peuvent favoriser l'éruption.

Ces moyens, quand l'éruption de la Rougeole disparoît subitement, aidés des sinapismes et des vésicatoires, peuvent la faire reparoître.

Dans la rétrocession de l'éruption, il faut donner les cordiaux, exciter les forces et disposer la Nature à pousser la matière morbifique à la périférie du corps. Si cependant la chaleur alors devenoit trop vive (ainsi qu'on a vu quelquefois passer de jeunes malades d'un état à l'autre avec rapidité), on pourroit intercaller des doses modérées d'acides minéraux, et même de légers anodins.

David Hamilton, et après lui, *Chambon* (1), disent avoir observé de grands effets de l'alkali volatil donné à l'intérieur, dans le cas de Rougeole rentrée ou répercutée. Ce remède est sédatif, et sollicite la transpiration; il pousse beaucoup à la peau.

Lorsque la dépuration ne se fait pas bien, on a vu la

(1) Maladies des enfans.

matière morbifique se porter sur les glandes, et y former des abcès. *Home* dit avoir vu un cas qui paroît singulier. Le principe morbifique s'étant porté sur une glande, la résorbtion de cette matière reproduisit une nouvelle Rougeole.

§. XI.

Tous les Praticiens n'adoptent pas comme *Sauvages*, la méthode de *Gontard*, qui consiste à purger un jour et l'autre non dans le cours de la Rougeole. Ils veulent au contraire qu'il y ait un temps où les purgatifs conviennent éminemment, et ce temps n'a lieu, selon eux, que lorsque la Rougeole est passée, ce qui n'est censé avoir lieu qu'après le neuvième ou dixième jour; et dans ceux qui ont eu des diarrhées, on veut qu'on soit sobre des purgatifs. Les cathartiques les plus indiqués sont la rhubarbe, le sirop rosat, celui de chicorée composé, les mirobolans citrins, les tamarins; mais le soir du purgatif on doit donner un calmant. Le kina convient si le pouls est lâche et foible; si la fièvre se prolonge trop; si la Rougeole répercutée ne ressort point après avoir fait ce qui convient pour la rappeler.

Lorsqu'il y a une diarrhée putride, colliquative, il faut la calmer, s'il se peut, par la rhubarbe, le diascordium, la teinture d'ipécacuanha, ou par de légers astringens; mais si elle résiste à tous ces moyens, on emploie l'opium. Si les pustules sont rentrées, et que cet état s'accompagne de la diarrhée, *Huxham* recommande l'usage des cordiaux actifs,

et veut qu'on termine la cure par les purgatifs, dont l'usage, à ce qu'il dit, est très-nécessaire à la fin des fièvres exanthématiques ; ils sont selon lui encore aussi utiles au déclin, qu'ils sont nuisibles dans le cours de la maladie. Je crois qu'il en est des purgatifs, comme de tous les autres remèdes : leur emploi sage et raisonné dépend de la constitution du sujet, de la diathèse prédominante, des complications, etc.

§. XII.

Après que la Rougeole a disparu et qu'on a purgé convenablement le malade, il faut, s'il est possible, lui faire respirer l'air pur de la campagne ; lui ordonner des exercices modérés, et sur-tout l'équitation ; lui recommander d'éviter l'air trop froid ; lui donner des adoucissans, tels que le lait, le petit-lait ; si on craint que la dépuration n'ait pas été complète, il faut procurer un égout à la matière morbifique par le moyen d'un cautère, ou d'un séton, qui sont cependant rarement nécessaires, lorsqu'on a eu occasion, pendant le cours de la maladie, d'appliquer un vésicatoire.

A la suite de la Rougeole on emploie souvent avec grand avantage, selon *Barbeirac*, les bouillons de poulet, de tortue ; le lait ; les incrassants.

§. XIII.

Doit-on inoculer la Rougeole ? Je crois pouvoir me déclarer pour l'affirmative. L'inoculation en est utile dans les épidémies malignes, très-meurtrières, telles que celles que l'on a eu

occasion de le voir (1). Mais je ne pense pas qu'on doive agir de même dans certaines épidémies de Rougeoles bénignes, dans lesquelles il ne meurt, pour ainsi dire, personne. En général, l'utilité respective de l'inoculation de la Rougeole est bien moindre que celle de l'inoculation de la Petite-vérole.

Home est, dit-on, le premier qui a tenté d'inoculer la Rougeole: Il pratiqua cette opération en faisant une incision à chaque bras et y appliquant du coton trempé dans le sang d'un individu qui en étoit infecté: Il l'a inoculée aussi, en imbibant de la charpie des larmes prises à un sujet atteint de la Rougeole, dans le premier temps de cette maladie.

D'autres conseillent de frotter, avec du coton, la peau d'une personne attaquée de la Rougeole, et d'appliquer le coton sur les plaies récentes de celui à qui on veut la communiquer. D'autres encore appliquent une flanelle sur une partie atteinte de Rougeole en desquammation, et ensuite la plaçent sur les membres de celui à qui ils veulent la communiquer. D'autres enfin, veulent la réunion de ce procédé, avec l'inoculation du sang de celui qui a actuellement la Rougeole.

Home veut, en inoculant cette affection, qu'on fasse des plaies plus profondes, que lorsqu'on inocule la Petite-vérole, Et *Tissot* déclare qu'il ne voit pas ce qui peut résulter de bon d'un semblable procédé. L'éruption, à la suite de l'inoculation, a lieu le sixième ou le septième jour.

---

(1) $ VIII et IX.

Une suite d'observations a prouvé à *Home*, qu'il ne faut pas employer du sang gardé plus de dix jours ; il lui a paru qu'il perdoit de sa force ; il assure que la Rougeole inoculée est plus bénigne que la naturelle, et que non-seulement l'on n'en meurt point, mais que l'on en est guéri sans aucune suite, dès que la Rougeole est sèche.

Je ne donnerai pas une plus grande étendue à cette Dissertation pour ne pas en multiplier les imperfections ; et en demandant à mes ILLUSTRES MAITRES la continuation de leur indulgence et de leur bonté, j'ose les prier d'avoir moins d'égard à ce que j'ai fait, qu'à l'intention où j'étois de mieux faire.

FIN

ARGUMENTERONT

LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MEDECINE DE MONTPELLIER.

Médecine légale.	G. J. RENÉ, Directeur.
Physiologie et Anatomie. . .	C. L. DUMAS. J. M. J. VIGAROUS.
Chimie.	J. A. CHAPTAL. G. J. VIRENQUE.
Matière médicale et Botanique.	A. GOUAN. J. N. BERTHE.
Pathologie.	J. B. T. BAUMES. P. LAFABRIE.
Médecine opérante.	A. L. MONTABRE. . . . .
Clinique interne.	H. FOUQUET. V. BROUSSONET.
Clinique externe.	J. POUTINGON. A. MEJAN.
Accouchemens, Maladies des femmes, Education physique des enfans.	J. SENEAUX. . . . .
	PAUL-JOSEPH BARTHÈZ, Médecin du Gouvernement. AUGUSTE BROUSSONET.
Histoire naturelle appliquée à la Médecine, à la Chimie et aux Arts.	J. PH. R. DRAPARNAUD, Conservateur.